

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 5 MAI 2015**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 5 mai 2015, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Mélanie Bisailon, conseillère
Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2015-05-146

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2015-05-147

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015.

2015-05-148

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	44513	exploitation des eaux usées	1,948.83\$
- Aquatech	44936	facture de rattrapage janv. à avril	102.33\$
- Lavery	1254658	dossier Civbec, sablière	809.85\$
- Laboratoire d'analyse S.M.	1321497	analyse d'eau	135.67\$
- Raymond Chabot Grant Thornton	FAC1138220	fin d'année 2014 1 ^{ère} facture	8,450.66\$
- A.D.M.Q.	1990	congrès pour B. Garceau	561.08\$
- A.D.M.Q.	2052	congrès pour S. Gibeau	561.08\$

- A.Q.U. 2015-04-086 3 formations CCU 735.84\$

TOTAL : 13,305.34 \$

2015-05-149

Acceptation des comptes à payer en mai 2015 (document 1-A) –
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 5 mai 2015 au montant de 29,554.82\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois d'avril 2015 au montant de 29,554.82\$ à être payés en mai 2015, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2015-05-150

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le directeur général, la directrice générale adjointe ou le maire au montant de 1,106.25\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Master Card		
- Métro	achat pour FQM (remboursé)	13.67\$
- Journal de Montréal	abonnement	80.71\$
- Congrès COMBEQ	repas et hébergement	947.55\$
- Bureau en Gros	séparateur numérisé	6.89\$
- Interrogatoire bureau LAVERY	stationnements et repas	57.43\$

2015-05-151

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je, soussigné, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

2015-05-152

Dépôt du rapport comparatif –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport comparatif pour la période du 1^{er} janvier au 31 avril 2015.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-05-153

Dépôt du rapport du vérificateur externe –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

2015-05-154

Nomination d'un auditeur indépendant pour l'audit du rapport financier de la Municipalité pour l'année fiscale 2015 –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton à titre de vérificateur externe pour l'exercice financier 2015.

2015-05-155

Nomination d'un auditeur indépendant pour l'audit de toutes les redditions de compte demandées par le gouvernement pour l'exercice financier 2015–

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton à titre de vérificateur externe pour préparer toutes les redditions de compte demandées par le gouvernement pour l'exercice financier 2015.

2015-05-156

Nomination du maire suppléant –

CONSIDERANT QUE la municipalité doit nommer un maire suppléant en cas d'absence du maire;

CONSIDERANT QUE le maire suppléant doit être autorisé à signer les effets bancaires.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de nommer les conseillers suivants au poste de maire-suppléant et de les autoriser à signer les effets bancaires municipaux selon la cédule suivante :

Mai, juin, juillet 2015	Monsieur Robert Van Wijk
Aout, septembre, octobre 2015	Madame Mélanie Bisailon
Novembre, décembre 2015 Janvier 2016	Monsieur Roger Fortin
Février, mars, avril 2016	Monsieur Paolo Girard
Mai, juin, juillet 2016	Monsieur Luc Van Velzen
Août, septembre, octobre 2016	Monsieur Pierre Vallières

et ce conjointement avec Monsieur Serge Gibeau, directeur général ou Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe.

2015-05-157

Tetra Tech : révision de l'étude de caractérisation phase 1 (traitement des eaux usées) –

CONSIDERANT QUE le MDDELCC a demandé une mise à jour de la caractérisation phase 1 de 2009 dans le cadre de l'étude de la demande de certificat d'autorisation requis pour la réalisation des travaux correcteurs du système de traitement des eaux usées;

CONSIDERANT QUE la firme Tetra Tech, mandaté par la Municipalité pour préparer les plans et devis des travaux correcteurs estime que cette mise à jour représente environ quatre heures de travail d'ingénierie;

CONSIDERANT QUE cette mise à jour est nécessaire avant que le MDDELCC poursuive l'étude de la demande de certificat d'autorisation;

CONSIDERANT QUE Monsieur Serge Gibeau, directeur général, a autorisé, compte de tenu de l'urgence de la situation, la firme Tetra Tech à procéder à la mise à jour de la caractérisation phase 1 2009.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la décision prise par Monsieur Serge Gibeau, directeur général, d'autoriser la firme Tetra Tech à procéder à la mise à jour de la caractérisation phase 1 2009.

2015-05-158

MDDELCC re certificat d'autorisation pour les travaux correcteurs du système de traitement des eaux usées –

CONSIDERANT QUE le MDDELCC a demandé qu'un certificat d'autorisation soit délivré en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour la réalisation des travaux correcteurs du système de traitement des eaux usées;

CONSIDERANT QUE selon l'accusé de réception de la demande de certificat d'autorisation le MDDELCC mentionne qu'il « s'est engagé auprès de sa clientèle à lui délivrer une réponse officielle dans les 75 jours de la réception de la demande d'autorisation » complète;

CONSIDERANT QUE selon l'expérience du consultant retenu par la Municipalité savoir la firme Tetra-Tech ce délai est souvent dépassé;

CONSIDERANT QUE les travaux à réaliser sont urgents afin de maintenir en opération le système de traitement des eaux usées et afin d'assurer la sécurité des employés qui effectuent les travaux d'entretien dudit système;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- de demander au MDDELCC d'accélérer le processus de délivrance du certificat d'autorisation requis pour la réalisation des travaux correcteurs du système de traitement des eaux usées;
- de transmettre une copie de la présente résolution à Monsieur Stéphane Billette, député du comté de Huntingdon et whip en chef du gouvernement.

2015-05-159

Aménagement de l'espace de jeux –

CONSIDERANT QUE le Conseil a autorisé l'achat d'un nouveau module à installer dans l'aire de jeux;

CONSIDERANT QU' Il est nécessaire de procéder à des travaux préparatoires à la mise en place du nouveau module de jeux;

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général :

- à obtenir des soumissions sur invitation pour les travaux d'excavation de la surface sur une profondeur de 25 centimètres et d'octroyer le contrat;
- d'acquérir une membrane géotextile;
- d'acheter le matériel nécessaire pour mettre en place les bordures;
- d'acheter le paillis nécessaire pour recouvrir le sol.

2015-05-160

Tetra Tech : autorisation de paiement pour services professionnels au montant de 6,898.50\$ –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 6,898.50\$ (6,000.00\$ plus les taxes applicables) à la firme Tetra Tech représentant 28% des honoraires professionnels du mandat de préparation des plans et devis des travaux correcteurs au système de traitement des eaux.

2015-05-161

Régie intermunicipale de prévention des incendies –

CONSIDERANT QUE les représentants des municipalités de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix, de Saint-Blaise-sur-Richelieu et de Saint-Valentin ont entrepris des discussions relativement à la création d'une régie intermunicipale de prévention des incendies;

CONSIDERANT QUE durant l'année 2014 des rencontres ont eu lieu entre les parties afin de déterminer les modalités d'opération;

CONSIDERANT QUE les parties n'ont pas été en mesure d'en arriver à un consensus;

CONSIDERANT QUE les représentants des Municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu, de Saint-Valentin et de Lacolle ont discuté de la possibilité de constituer une régie de prévention des incendies;

CONSIDERANT QUE les représentants des Municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu, de Saint-Valentin et de Lacolle ont convenu d'inviter le représentant de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix à participer aux discussions;

CONSIDERANT QU' il est nécessaire d'effectuer un inventaire et une évaluation des valeurs réelles des équipements liés à la prévention des incendies de chacune des municipalités;

CONSIDERANT QU' il est nécessaire d'effectuer un inventaire et une évaluation des immobilisations de chacune des municipalités.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- Que la Municipalité de Saint-Valentin accepte de participer aux discussions relativement à la création d'une régie intermunicipale de prévention des incendies avec les municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu, Lacolle et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;
- Que la Municipalité accepte de mandater une firme pour effectuer les évaluations et des équipements de prévention des incendies de chacune des municipalités;
- Que le coût des expertises soient réparties entre chacune des municipalités participantes.

2015-05-162-1

Demande de soutien financier au Grand Défi Pierre Lavoie 2015 pour Stéphane Billette, député de Huntingdon –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil de consentir une aide financière de 200.00\$ au Grand Défi Pierre Lavoie et d'appuyer l'équipe de l'Assemblée nationale au nom de Stéphane Billette, député de Huntingdon.

2015-05-162-2

Demande de commandite « Le Chœur du Richelieu » -

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une commandite de 50.00\$ au « Le Chœur du Richelieu ».

2015-05-163

Demande de commandite de la Fédération des Loisirs de Lacolle re fête nationale –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 250.00\$ à la Fédération des Loisirs de Lacolle pour l'organisation de la Fête Nationale.

2015-05-164

Emploi étudiant : demande admissible, aucune subvention –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du courriel reçu de Service Canada précisant que la demande de la Municipalité a été jugée admissible mais que le budget disponible pour notre circonscription n'est pas suffisant pour subventionner toutes les demandes et que par conséquent aucune subvention n'est accordée à la Municipalité.

2015-05-165

Emploi étudiants : autorisation de publier l'offre d'emploi –

CONSIDERANT QU' il y a lieu de solliciter les candidatures pour combler le poste d'emploi d'été pour étudiant.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Madame Mélanie Bisailon, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser la publication de l'offre d'emploi;
- De fixer la date de réception des candidatures au 21 mai 2015.

2015-05-166

Demande Ministère des Transports re déplacement des panneaux de limite de vitesse chemin de la 4^e Ligne –

CONSIDERANT QUE le panneau de signalisation indiquant le début de la zone de 80 km est situé dans une partie du chemin de la 4^e Ligne où sont situées des habitations;

CONSIDERANT QUE des citoyens craignent pour la sécurité de leurs enfants;

CONSIDERANT QUE La Municipalité de Saint-Valentin, soucieuse de la sécurité, est d'avis que le début de la zone de 80km devrait être déplacée plus à l'ouest savoir avant l'intersection du chemin de la 4^e ligne et du rang Pir-Vir;

CONSIDERANT QUE lors d'une rencontre avec la représentante de la Sûreté du Québec attitrée à la Municipalité cette situation a été discutée.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil de demander au Ministère des Transports de déplacer le panneau de début de la zone de 80km plus à l'ouest sur le chemin de la 4^e ligne tel que suggéré au plan joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2015-05-167-1

Pancartes d'identification des numéros civiques –

CONSIDERANT QUE lors d'une rencontre la représentante de la Sûreté du Québec attitrée à la Municipalité a évoqué la problématique d'identification des numéros civiques lorsque des interventions sont requises par les différents services de sécurité;

CONSIDERANT QUE la représentante de la Sûreté du Québec attitrée à la Municipalité a fait état de projets réalisés dans certaines municipalités du Haut-Richelieu.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général à obtenir les informations pertinentes et à soumettre un rapport.

2015-05-167-2

Renouvellement de l'adhésion aux Fleurons du Québec –

Il est proposé par Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité aux Fleurons du Québec au coût de 298.94\$ taxes incluses.

2015-05-168

Renouvellement de l'adhésion à Loisir et Sport Montérégie –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à Loisir et Sport Montérégie au coût de 86,81\$ taxes incluses;
- de nommer Monsieur Paolo Girard, conseiller, comme délégué de la Municipalité.

2015-05-169

Mutuelle FQM : prévention et sécurité au travail –

Il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général à obtenir plus de détail quant au fonctionnement de cette Mutuelle.

2015-05-170

Campagne 10 dans 10 sur le tabagisme –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'appuyer la campagne 10 dans 10 dans le but d'obtenir une loi provinciale forte qui protégera les jeunes du marketing de l'industrie du tabac et les non-fumeurs de

la fumée secondaire le tout tel qu'exprimé par la résolution adoptée par la Ville de Montréal et reproduite ci-dessous :

« Motion demandant au gouvernement du Québec la révision de la Loi sur le tabac

Attendu le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique et l'adoption, le 16 septembre 2014, d'une motion demandant au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la Loi sur le tabac, pour que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec;

Attendu la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la Loi sur le tabac;

Attendu qu'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

Attendu que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

Attendu qu'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10 % dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la Loi sur le tabac; Attendu que pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

Attendu que le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants;

Et résolu que le conseil municipal :

1- exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;

2- invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10 % dans 10 ans » lors de la révision de la Loi sur le tabac. »

Eaux Usées (ROMAEU) a délégué aux municipalités des tâches qui étaient exécutées par le MAMOT;

CONSIDERANT QUE ces tâches impliquent le recours à du personnel spécialisé;

CONSIDERANT QU' Aquatech qui fait l'entretien du système de traitement des eaux usées dispose du personnel pour exécuter ces tâches;

CONSIDERANT QUE selon la proposition d'Aquatech, l'exécution des tâches découlant de ses nouvelles responsabilités constitue un complément de 19,5 heures annuel au mandat qu'elle détient pour l'entretien du système de traitement des eaux usées de la Municipalité.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de confier à la firme Aquatech le mandat de valider les données SOMAE et de préparation du rapport annuel à soumettre au MDDELCC.

2015-05-172

Aquatech re Demande spécifique pour les stations de pompage –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'exécution des travaux au système de traitement des eaux usées demandés par la Firme Aquatech savoir :

- rajouter de la gravelle dans le chemin d'accès aux roseaux épuratoires;
- installer une plateforme au poste de pompage sur le chemin 4^e Ligne;
- couper un cadenas qui ne fonctionne plus et le remplacer par un neuf.

2015-05-173

Fauchage des abords de route : mandat à Entreprise Ethier-Berthiaume –
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'octroyer le contrat de fauchage des abords de route à la firme « Entreprises Ethier Berthiaume » selon les modalités suivantes :

Première coupe avant le 24 juin :	1,375.00\$
Deuxième coupe à la fin du mois de juillet :	1,375.00\$
Troisième coupe au début du mois d'octobre :	900.00\$
Sous-total	3,650.00\$
TPS	182.50\$
TVQ	364.08\$
Total	4,196.58\$

2015-05-174

Contrat GM Saint-Blaise re bordure stationnement municipal –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser GM Saint-Blaise à installer des bordures de béton dans le stationnement de l'édifice municipal au coût de 1,329.11\$ taxes incluses.

2015-05-175

Compte rendu réunion du CCU du 28 avril 2015 –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de retirer cet item de l'ordre du jour.

2015-05-176

Location toilette chimique –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la location de la toilette chimique du Centre de Location Saint-Rémi au coût de 125.00\$ par mois tout compris plus les taxes applicables.

2015-05-177

Remisage des véhicules de déneigement –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le remisage de la charrue et du tracteur Inter.

2015-05-178

Demande de rencontre Centre Créatif l'Elan –

Il est dûment proposé et résolu à l'unanimité du Conseil de ne pas donner suite à la demande de rencontre du Centre Créatif l'Elan.

2015-05-179

CFER du Haut-Richelieu : projet croque-livres –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'autoriser la fabrication de la boîte croque-livres par le Centre de Formation en Entreprise et Récupération du Haut-Richelieu;
- d'autoriser un dépôt de 150.00\$ plus les taxes applicable à CFER du Haut-Richelieu;
- de prévoir un dernier versement à la livraison de 150.00\$ plus les taxes applicables.

2015-05-180-1

Départ du Consul Général du Japon –

CONSIDERANT QUE La Municipalité a été informée du départ imminent de Monsieur Tatsuo Arai, consul général du Japon à Montréal;

CONSIDERANT QUE Durant son mandat, Monsieur Arai a largement contribué à l'intensification des liens culturels entre les valentines et valentins et la communauté japonaise;

CONSIDERANT QUE Ses présences aux diverses activités dans le cadre du Festival de la saint-Valentin et particulièrement lors de la Journée du Japon, le 11 février ont favorisé le rayonnement de notre festival annuel.

EN CONSEQUENCE il est dûment proposé et résolu à l'unanimité du Conseil :

- De remercier Monsieur Tatsuo Arai, consul général du Japon à Montréal qui par ses gestes permet au Japon d'être toujours présent dans la communauté valentine;
- De lui souhaiter tout le succès espéré dans ses nouvelles fonctions au sein de la diplomatie japonaise.

2015-05-180-2

Cadre – souvenir : Consul général du Japon –

CONSIDERANT QUE par sa résolution 2015-02-071 le Conseil autorisait une dépense de 300.00\$ pour la préparation d'un cadre à remettre au Consul général du Japon;

CONSIDÉRANT QUE le coût révisé est de 500.00\$.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, Conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la dépense de 500.00\$ pour la confection du cadre à remettre au Consul général du Japon.

2015-05-181

Comité de sélection re employé des travaux d'hiver : suivi –
CONSIDÉRANT que suite à l'offre d'emploi pour le poste d'employé provisoire des travaux d'hiver aucune candidature n'a été reçue.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de recommencer l'affichage de l'offre d'emploi.

2015-05-182

Hydro-Québec : produits économiseurs d'eau et d'énergie –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'autoriser l'achat de 5 produits économiseurs d'eau au coût estimé de 100.00\$;
- de conserver un produit au bureau municipal en démonstration;
- de faire tirer 4 produits à l'occasion de la semaine de l'environnement.

2015-05-183

PG Solution : Plateforme gratuite pour signifier des informations à la Municipalité –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'inscrire la Municipalité à la plateforme de PG Solutions pour signaler les nids-de-poule;
- d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité les Conditions d'utilisation de la plateforme Voilà ! de PG Solutions.

2015-05-184

Correspondance –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil de constater le dépôt de la correspondance reçue savoir :

- Rapport financier 2014 : MRC du Haut-Richelieu;
- Ministère de l'Éducation : journée nationale du sport et de l'activité physique du 7 au 17 mai 2015;
- Municipalité de Saint-Sébastien re arrimage des services d'urgence;
- CP : application d'herbicide pour l'entretien des emprises;
- S.A.A.Q : sécurité à vélo chez les jeunes;
- Institut Canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie;
- MMQ : dépôt du rapport annuel 2014;
- Office des personnes handicapées du Québec : la semaine québécoise des personnes handicapées vous invite à l'action;
- Corps de cadets 2698 Sieur de Beaujeu : 23^{ième} Revue du CCRAC à l'Érablière Saint-Valentin.

2015-05-185

Reddition de compte re entretien du réseau routier –

CONSIDERANT QUE le ministère des Transports à versé une compensation de 62,629.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDERANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDERANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDERANT QUE le vérificateur externe présentera l'annexe B dûment complété.

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2015-05-186

MRC le Haut-Richelieu : Fonds AgriEsprit re projet de radiocommunications –

CONSIDERANT QUE La MRC le Haut-Richelieu veut faire compléter la demande de subvention AgriEsprit par la MRC le Haut-Richelieu;

CONSIDERANT QUE La Municipalité de Saint-Valentin va effectuer le dépôt de la demande de subvention dans le cadre du programme AgriEsprit de Financement agricole Canada pour le projet des radios-communication;

EN CONSEQUENCE Il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité autorise la MRC le Haut-Richelieu à compléter la demande de subvention.

2015-05-187

MRC le Haut-Richelieu : demande d'appui à la résolution 13901-15 –

CONSIDERANT QUE La MRC le Haut-Richelieu par sa résolution 13901-15 demandait au BAPE « que les normes et conditions d'implantation adoptées et régies au sein du territoire du Haut-Richelieu soient également imposée au territoire hôte de ce projet » savoir sur le territoire de la MRC des Jardins de Napierville;

CONSIDERANT QUE Les conditions d'implantation auxquelles la MRC le Haut-Richelieu réfèrent sont celles édictées par son règlement de contrôle intérimaire 478 savoir :

ARTICLE 4.3 *Dispositions particulières rattachées à la protection des bâtiments résidentiels*

Nonobstant la disposition inscrite à l'article 4.1, toute éolienne générant une production d'énergie électrique de 2 mégawatts (MW) et moins doit respecter une distance minimale

de tout bâtiment résidentiel de 2000 mètres les uns des autres. Pour chaque kilowatt (KW) additionnel en production d'énergie électrique, une distance de 0,5 mètre sera ajoutée à la distance minimale de 2000 mètres entre l'éolienne et le bâtiment résidentiel.

ARTICLE 4.4 Dispositions particulières rattachées à la protection des immeubles protégés

Nonobstant la disposition inscrite à l'article 4.1, il est interdit d'implanter une éolienne à moins de 2000 mètres de tout immeuble protégé se trouvant sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu.

ARTICLE 4.5 Dispositions particulières rattachées à la protection des bâtiments d'élevage

Nonobstant la disposition inscrite à l'article 4.1, toute éolienne générant une production d'énergie électrique de 2 mégawatts (MW) et moins doit respecter une distance minimale de tout bâtiment d'élevage de 1000 mètres les uns des autres. Pour chaque kilowatt (KW) additionnel en production d'énergie électrique, une distance de 0,5 mètre sera ajoutée à la distance minimale de 1000 mètres entre l'éolienne et le bâtiment d'élevage.

ARTICLE 4.6 Dispositions particulières rattachées à la protection des périmètres d'urbanisation et des secteurs de consolidation résidentielle en milieu agricole

Il est interdit d'implanter une éolienne à moins de 1000 mètres de tout périmètre d'urbanisation et de tout secteur de consolidation résidentielle en milieu agricole, le tout tel qu'identifié à la carte d'implantation de parc éolien sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu à l'annexe A du présent règlement.

ARTICLE 4.8 Dispositions particulières rattachées à la protection des emprises de chemins et rues publiques ainsi que des autoroutes identifiées

Il est interdit d'implanter une éolienne à l'intérieur d'une bande de protection de 1000 mètres située de part et d'autre des emprises des chemins et routes publiques ainsi que des emprises des autoroutes 35 et 10 incluant la partie projetée de l'autoroute 35, le tout tel qu'identifié à la carte d'implantation de parc éolien sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu à l'annexe A du présent règlement.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- D'appuyer la position prise par la MRC le Haut-Richelieu par sa résolution 13901-15 adoptée le 11 mars 2015.

2015-05-188

Participation à une coalition de municipalités re projet de développement éolien –

Il est dûment proposé et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser monsieur le Maire Pierre Chamberland à faire partie d'une coalition des maires relativement au projet de développement éolien soumis par Énergies durables Kahnawà:ke sur le territoire de la Municipalité de Saint-Cyprien de Napierville.

2015-05-189

Achat d'une sculpture –

CONSIDERANT QUE la Municipalité a sollicité Arto pour trouver un artiste pour réaliser une sculpture à installer sur le terrain de l'édifice municipal;

CONSIDERANT QU' Arto a recommandé à la Municipalité de prendre en considération l'Atelier Mains de fer;

CONSIDERANT QUE l'artiste Madame Josiane Saucier de l'Atelier Mains de Fer a soumis à la Municipalité un projet d'œuvre;

CONSIDERANT QUE la soumission pour la réalisation de l'œuvre est de 9,750.00\$;

CONSIDERANT QUE L'artiste est membre d'Arto.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'accepter la soumission de 9,750.00\$ pour la réalisation de l'œuvre intitulé provisoirement « arbre d'amour »;
- D'autoriser le premier versement de 4,875.00\$ à Arto;
- De prévoir un dernier versement de 4,875.00\$ lorsque l'œuvre sera installée sur le site retenu par la Municipalité;
- De prévoir que l'œuvre devra être complétée et installée sur le site retenu par la Municipalité avant le 15 septembre 2015;
- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité les ententes requises pour donner suite à la présente résolution.

2015-05-190

Inauguration nouveau module de jeu et café-concert violon –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- de tenir une activité le dimanche 14 juin pour inaugurer le nouveau module de jeu;
- de tenir un café-concert violon;
- d'allouer un budget de 500.00\$.

2015-05-191

Levée de la séance ordinaire –
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:55 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Directeur général